

BARSAC INFOS

Mai - Juin 2008

LE MOT DU MAIRE



Le 9 mars 2008, dès le premier tour, vous avez massivement accordé votre confiance à la liste que j'avais l'honneur de conduire : 60% des voix, et 19 élus.

Il faut remonter à plus de 25 ans en arrière pour voir une telle confiance se manifester, et un maire être réélu à Barsac. Je perçois les signes de cette confiance et vous en remercie, et je mesure aussi parfaitement les légitimes attentes qui sont les vôtres.

Vous le savez, beaucoup de choses ont été faites ces trois dernières années, mais il reste tant à faire pour Barsac, il reste tant à faire ensemble.

Pendant les 6 ans qui viennent, je demeurerai un maire présent, disponible et à votre écoute, à chaque fois que vous en aurez besoin. Un maire entouré d'une formidable équipe, une équipe qui vous ressemble.

Bientôt nous mettrons en place une «commission des citoyens». Si vous souhaitez participer à la vie du village, vous y êtes les bienvenus. N'hésitez pas à entrer en contact avec moi, par mail pm@barsac.fr ou par le biais de l'accueil de la mairie.

«Ce n'est pas le chemin qui est difficile, c'est le difficile qui est le chemin» dit le philosophe Sören KIERKEGAARD.

Etre maire d'un village n'est pas de tout repos, vous le savez bien. Mais quelle mission exaltante au service de chacune et de chacun d'entre vous. Soyez assurés que je mettrai tout mon cœur, toute mon énergie, pour que Barsac soit un village exemplaire où vous serez heureux de vivre.

Tout cordialement



05 56 27 43 00

Barsac
LA VIE ENSEMBLE

SOMMAIRE	
P.2	AGENDA DU MAIRE
P.3	ENVIRONNEMENT
P.4-11	CONSEIL MUNICIPAL
P.12	LA VIE ENSEMBLE
P.13-14	LA VIE ASSOCIATIVE
P.15	INFOS GENERALES
P.15	LES EVENEMENTS
P.16	AGENDA

Ce journal municipal est imprimé sur du papier recyclé.

DATE	LIEU	OBJET
09/03	écoles	1 ^{er} tour des élections municipales et cantonales
14/03	mairie	1 ^{er} conseil municipal du nouveau mandat. Election du maire et des adjoints.
16/03	écoles	2 ^{ème} tour des élections cantonales
21/03	mairie	Réunion du Conseil Municipal
27/03	mairie	Réunion avec les services de la Poste pour faire un bilan de la présence postale
28/03	Mairie mairie	Commission des marchés Inauguration de l'exposition sur carnaval
02/04	Bourg	Réunion de chantier pour l'aménagement de bourg
03/04	Mairie mairie	Réunion de préparation du budget 2008 Réunion conviviale des nouveaux conseils municipaux de Barsac et Preignac
07/04	Mairie	Réunion de préparation du budget 2008
08/04	mairie	Réunion avec le Président du syndicat des digues
09/04	Mairie mairie	Réunion avec l'ensemble du personnel communal, présentation des élus Réunion du Conseil d'administration du CCAS, vote du budget
10/04	mairie	Réunion conjointe avec le maire de Preignac et les services de la SNCF pour échanger sur le fonctionnement des TER
11/04	mairie	Réunion de la commission des marchés Réunion du conseil municipal
12/04	Barsac	Accueil de l'assemblée générale de l'association de la légion d'honneur
15/04	Bastard	Banquet de l'association « soleil d'automne »
17/04	Illats	Réunion du Conseil de la Communauté de communes du canton de Podensac
21/04	Mairie	Réunion des adjoints et conseillers municipaux délégués Réunion du bureau de la Communauté de communes
22/04	mairie	Accueil des enfants des écoles
23/04	Coutet Podensac Bastard	Réunion pour la sauvegarde de la maison ronde Réunion pour la mise en place du centre de loisirs à Podensac Réunion du conseil de la communauté de communes
28/04	mairie	Réunion des adjoints et conseillers municipaux délégués

L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

L'empreinte écologique mesure la consommation humaine de ressources naturelles. Elle évalue la surface totale requise pour :

- produire les ressources que les habitants consomment (nourriture, vêtements...),
- répondre à la consommation d'énergie,
- fournir l'espace nécessaire à nos infrastructures (logements, routes...),
- absorber nos déchets.

Calculer votre empreinte écologique sur www.wwf.fr



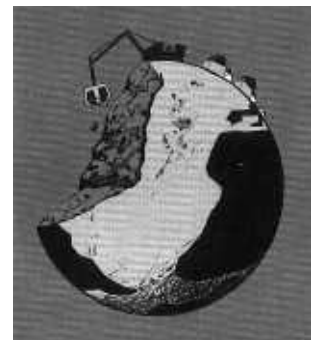
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un climat malade, des pollutions tenaces, des ressources trop exploitées, des espèces en danger... Pourrons-nous continuer à vivre comme ça ?

1) nous n'avons jamais autant consommé : la demande humaine envers la planète n'a jamais été aussi importante. Depuis les années 60, l'empreinte écologique de l'humanité a plus que doublé. Les pays riches comme la France, sont ceux qui ont l'empreinte écologique la plus forte : ainsi, alors qu'un habitant d'un pays à faible revenu utilise en moyenne moins d'un hectare pour répondre à ses besoins, un Français en utilise environ 5. Si tous les habitants de la planète vivaient comme nous, il faudrait... deux planètes supplémentaires !!! A présent, l'empreinte écologique de l'humanité dépasse une seule planète : l'humanité consomme plus que ce que la planète peut lui donner.

2) Ce mode de vie et de consommation ne pourra pas se prolonger car : l'usage que nous faisons de la planète et en particulier la consommation excessive des ressources énergétiques fossiles (pétrole, gaz, charbon...) déséquilibre le fonctionnement de notre planète et de notre climat. A l'échelle de la planète, les réserves d'énergies fossiles sont dérisoires. Ainsi, le rythme de consommation énergétique actuel ne pourra perdurer au-delà de ce siècle.

Si nous ne nous préparons pas, comment feront nos enfants demain ?



DISCOURS DE PHILIPPE MEYNARD APRÈS L'ÉLECTION DU MAIRE DE BARSAC

*Merci,
Merci pour cette confiance témoignée à nouveau.*

Vous le savez, vous qui travaillez depuis longtemps avec moi, c'est un moment important, c'est un moment fort que cette séance du Conseil Municipal, et cette élection au poste de maire de notre commune.

Un moment fort parce que, plus que jamais, je mesure la force de la confiance témoignée dimanche dernier. C'est la première fois depuis 25 ans qu'un maire est réélu, et c'est la première fois depuis autant de temps que la confiance est aussi forte puisque les 19 candidats de la liste sur laquelle nous figurions tous ensemble ont été élus.

Certains s'en souviennent peut-être, il faut remonter à 1983 et la réélection de Monsieur MINVILLE pour revivre les moments que nous vivons.

Cette confiance, je la vis affectivement et émotionnellement d'une façon très forte, chacun le comprendra.

J'ai bien évidemment des images qui me reviennent, des sentiments qui me reviennent, particulièrement ce soir en vous voyant si nombreux.

Mais il me revient aussi des sentiments forts d'amitié, de solidarité, d'affection, témoignés par les plus anciens qui sont assis ici. Mes amis, en équipage soudé, nous avons traversé de dures tempêtes ensemble, et nous avons ramé pour maintenir notre embarcation à flot jusqu'au jour où la tempête a cessé, où le soleil a brillé et où nous avons aperçu la terre ferme pour nous mettre enfin au travail.

De la façon la plus simple qui soit et vous me le pardonnerez, de la façon la plus pudique possible, je vous dis merci, et je souhaite à chacun d'avoir dans sa vie des amis comme vous.

Au-delà de ça, la confiance témoignée dimanche dernier m'engage. Elle m'engage d'abord à continuer à fédérer, à rassembler, et aussi à faire en sorte que vous puissiez chacun représenter ici non seulement celles et ceux qui ont voté pour nous, mais aussi les Barsacais qui ont choisi la liste «Barsac mon village». Voyez-vous, ce soir, il n'y a plus de listes, la campagne électorale est terminée. Il y a ici 19 personnes qui doivent avoir comme objectifs principaux de servir le village, servir les habitants sans aucune exclusive, et servir l'intérêt général parce que c'est notre devoir. Ce soir il y a «Barsac, la vie ensemble».

Je ne vais pas revenir sur nos projets. Nous commencerons dès le budget 2008 à mettre en œuvre ce sur quoi nous nous sommes engagés. Je vais donc vous parler de l'organisation de notre assemblée.

Dans quelques instants, nous procéderons à l'élection des adjoints au nombre de 4. Lors du prochain Conseil Municipal, ces adjoints et moi-même se verront confortés d'un Conseiller Municipal délégué. Je souhaite que ces binômes nous permettent d'encore mieux travailler, de partager.

Mais je souhaite aussi que nous ouvrons grand les portes de la mairie. C'est la raison pour laquelle je vous proposerai de créer une seule commission municipale en dehors des commissions obligatoires : «la commission des citoyens» qui aura pour vocation d'accompagner le dynamisme de notre commune et de continuer à en faire un village vivant, humain, et respectueux de tous.

Je suis aussi particulièrement attaché à ce que le Conseil Municipal puisse être accompagné dans ses travaux par des personnes connaissant particulièrement bien le village, son histoire, ses points forts et ses points faibles. C'est la raison pour laquelle je vous proposerai bientôt de créer un « conseil des sages » dont je souhaite que la présidence soit assurée par Françoise MUSSOTTE. Ce conseil de 9 membres aura un rôle consultatif, notamment quand il s'agira de faire des choix pour notre commune, qu'il s'agisse d'investissements ou de manifestations culturelles.

Je souhaite également que nous mettions en place un Conseil Municipal d'enfants qui aura son budget propre et qui devra notamment se prononcer sur les investissements, les aménagements et les participations financières prioritaires aux écoles.

Voilà donc notre nouvelle organisation : Un Conseil Municipal actif, une commission des citoyens, un conseil des sages et un conseil municipal d'enfants.

Je suis convaincu que ce dispositif permettra à notre commune d'être un modèle en terme de démocratie participative, en étant à la fois proche de vous au quotidien, d'être à votre écoute, d'être imaginative en ouvrant les décisions parce que je suis convaincu, d'autant plus à 19, que «si nous pensons tous la même chose, c'est que nous ne pensons plus rien».

Et je veux que nous pensions, je veux que nous débattions, je veux que notre commune avance, qu'elle bouge, qu'elle vive, je veux des sourires et de la fierté sur le visage de chacun des Barsacais.

Ce soir, certains pensent que la dernière page d'un livre se tourne. Peut-être ont-ils raison.

Une chose est sûre, c'est à 19 que dès ce soir, nous en écrivons un nouveau ».



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

LES ADJOINTS



**Dominique
CAVAILLOLS**

1er adjoint délégué à la vie associative et à l'animation de la commune, au patrimoine et au personnel communal
Conseiller Communautaire



**Anne Marie
PENEAU**

Maire adjointe déléguée aux solidarités, à l'économie locale, à l'environnement et à l'aménagement de l'espace



**Katell
BEDOURET EYHARTZ**

Maire adjointe déléguée à la petite enfance, à la culture et à la communication
Conseillère
Communautaire



**Joël
DUBOURG**

Maire adjoint délégué à l'assainissement, à la voirie et à l'éclairage public
Conseiller
Communautaire



**Mathias
LOUIS**

Maire adjoint délégué aux finances

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES



**Cathy
CAMPISTRON**

Conseillère municipale déléguée aux sports



**Marie José
MEYROUX**

Conseillère municipale déléguée à l'entretien des espaces verts



**Sonia
CHIFFAUT GRASSMAN**

Conseillère municipale déléguée aux écoles



**François
FERRAND**

Conseiller municipal délégué à l'entretien des réseaux

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Olivier BECOGNEE
Conseiller Municipal
Conseiller
Communautaire



**Catherine
MARCHAL**
Conseillère Municipale
Conseillère Communautaire



Didier BERGEY
Conseiller Municipal
Vice-Président du
Syndicat des eaux BPT



**Jean-Marcel
COULOMBEAU**
Conseiller Municipal



Sylvie GEORGE
Conseillère Municipale



Patrick GRASZK
Conseiller Municipal



Frédéric LALANDE
Conseiller Municipal



Solène LATASTE
Conseillère Municipale



Françoise SERY
Conseillère Municipale

Les indemnités des élus ont été votées à l'unanimité. Conformément à la loi, elles sont fixées dans la forme suivante : 1 600,74 € pour le maire, 614,24 € pour chacun des 4 premiers adjoints, 614,24 € répartis équitablement entre le 5ème adjoint et les 4 conseillers municipaux délégués. Ces indemnités (inchangées par rapport au précédent mandat) entrent dans l'enveloppe prévue par la loi.



LES DÉLÉGUÉS DE BARSAC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE PODENSAC



Délégués titulaires

MEYNARD Philippe
CAVAILLOLS Dominique
DUBOURG Joël
BEDOURET-EYHARTZ Katell
BECOGNEE Olivier
MARCHAL Catherine

Délégués suppléants

GEORGE Sylvie
GRASZK Patrick
MEYROUX Marie-Josée
COULOMBEAU Jean-Marcel
PENEAU Anne-Marie
CAMPISTRON Catherine

DELEGUES DANS LES AUTRES ORGANISMES EXTERIEURS

SDEEG Joël DUBOURG

SYNDICAT DU COLLEGE DE PODENSAC Jean-Marcel COULOMBEAU, Sonia CHIFFAUT, Olivier BECOGNEE, Patrick GRASZK

SISS (transport scolaire de Langon) Didier BERGEY, Sonia CHIFFAUT

SYNDICAT DES EAUX BARSAC PREIGNAC TOULENNE Didier BERGEY (vice-Président), Joël DUBOURG, Françoise CITTONE

CNAS Anne-Marie PENEAU, Marie-Josée MEYROUX

CONSEILLER EN CHARGE DES QUESTIONS DE LA DEFENSE Frédéric LALANDE

CHAMBRE DES METIERS DE LA GIRONDE Jean-Marcel COULOMBEAU, Patrick GRASZK Odile JARZAGUET

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission d'appel d'offres

Philippe MEYNARD, Maire, Dominique CAVAILLOLS, Mathias LOUIS, Didier BERGEY (titulaires), Patrick GRASZK, François FERRAND, Joël DUBOURG (suppléants)

Commission communale d'action sociale (CCAS)

Membres désignés : Françoise MUSSOTTE, Renée DARIEUTORT, Christine Busetta, Ginette LIGAULT, Nicole DUBOURG, Jean-Louis CASENOVE, Huguette MASSET

Membres élus : Anne-Marie PENEAU, Françoise SERY, Katell BEDOURET-EYHARTZ, Catherine MARCHAL, Marie-José MEYROUX, Sylvie GEORGE, Olivier BECOGNEE

LA COMMISSION DES CITOYENS

Une «commission des citoyens» sera bientôt créée. Les membres qui la composeront seront chargés d'accompagner les élus dans le développement de la commune, mais aussi de proposer des idées, et de consacrer du temps à la préparation des animations sportives et culturelles. Vous êtes intéressés : merci de déposer votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire à l'accueil de la mairie ou par mail pm@barsac.fr



LES AUTRES ÉLECTIONS...

Résultats

Commune de Barsac

9 mars 2008 - Elections cantonales

1er TOUR

		pourcentage
Inscrits	1 536	100%
Votants	1 167	75,98%
Blancs		
Nuls	33	2,83%
Exprimés	1 134	97,17%

Candidats	Partis	Suffrages obtenus	pourcentage
Philippe MEYNARD	Modem	590	52,03%
Gilles FILLIATRE	DVD	146	12,87%
Hervé GILLE	PS	308	27,16%
Françoise LECOUANET	PCF	43	3,79%
Pierre CROISIEZ	FN	47	4,14%

2ème TOUR

		pourcentage
Inscrits	1 535	100%
Votants	1 055	68,73%
Blancs		
Nuls	37	3,51%
Exprimés	1 018	96,49%

Candidats	Partis	Suffrages obtenus	pourcentage
Philippe MEYNARD	Modem	580	56,97%
Hervé GILLE	PS	438	43,03%

Hervé GILLE a été élu au niveau cantonal. Il est le nouveau Conseiller Général du canton de Podensac. Il assurera la bonne prise en compte des intérêts de notre canton auprès de l'institution départementale. Ci-dessous les résultats des deux tours à Barsac



COMMUNAUTE DE COMMUNES

Philippe MEYNARD, maire de Barsac a été élu Président de la Communauté de Communes du canton de Podensac par 36 voix contre 31 au maire de Podensac Bernard MATEILLE, et un bulletin blanc.

La communauté de commune œuvre notamment dans les domaines des services apportés à la petite enfance (crèches, assistantes maternelles, centres de loisirs) du développement économique, de l'aménagement de l'espace et de l'environnement, mais aussi les activités et équipements sportifs et culturels sur l'ensemble des 13 communes du canton et au service de 20 000 habitants.



SÉANCE DU 11 AVRIL 2008

EN BREF...

ET ADOPTÉ

A L'UNANIMITÉ :

- admissions en non valeur sur la régie d'assainissement,
- fixation à 5 ans du délai d'amortissement pour les investissements réalisés sur la régie d'assainissement,
- attribution à la société CEGELEC du marché d'éclairage public pour le contournement des écoles pour un montant de 48 401, 58 €,
- adoption d'un avenant d'un montant de 958,80 € pour la peinture des avants toit sur le bâtiment foot/judo,
- nouvelle convention pour la médecine professionnelle et préventive en faveur du personnel communal,
- avis favorable donné lors de l'enquête publique sollicitée par Ciron SA en vu de la classification du site en aux nouvelles normes de sécurité,
- renoncement au droit de préemption pour un immeuble cadastré E 118 avenue Aristide Briand,
- adoption du budget du cimetière équilibré à 1 461 € en fonctionnement,
- adoption du budget de l'accueil péri scolaire équilibré à 76 460 € en fonctionnement et 59 700 € en investissement

ÉCOLE : LA MAIRIE PARTENAIRE

Sollicité par les enseignants pour participer au financement de sorties éducatives, le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité sur des dispositions applicables pour l'année scolaire 2007-2008.

La mairie participera à hauteur de 10 € par enfant et par année scolaire (soit approximativement 2 000 € pour l'ensemble du groupe scolaire) dans le financement des différentes sorties et voyages organisés tout au long de l'année. Cette participation sera revalorisée annuellement et prévue au budget.

Par ailleurs, dans le cas de projets plus ambitieux, les enseignants pourront solliciter la mairie et le conseil municipal pourra se prononcer sur une participation supplémentaire. Ainsi, la participation des familles pour ce type de projet (par exemple une classe verte) sera amoindrie. Lors du Conseil, Monsieur le Maire a également suggéré la participation des associations de parents d'élèves et de la caisse des écoles pour le financement de projets plus ambitieux.



FERMETURE DU LAVOIR

Le lavoir situé place des Quinconces était jusque là ouvert du printemps à l'automne. Sa vétusté étant la cause principale d'un gaspillage d'eau potable de plusieurs centaines de mètres cubes d'eau par an, sans parler de sa très faible fréquentation par les habitants du village, le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité sur sa fermeture définitive. Selon un calcul simple ce sont au minimum plus de 1 200 m³ d'eau potable qui sont annuellement jetés à l'égout. La préservation de l'eau doit devenir l'affaire de tous.

Si les lavoirs revêtaient une importance particulière il y a quelques décennies, tous les foyers Barsacais disposent aujourd'hui chacun d'une machine à laver le linge. Le lavoir devenait donc un élément de confort pour nettoyer les véhicules, ou les pièces importantes de type tapis ou couvertures. Il n'était plus concevable que l'eau potable soit utilisée à ces fins.



Le lavoir qui fait parti de notre patrimoine local sera joliment réhabilité l'an prochain en fontaine en circuit fermé, et l'ossature métallique supportera des plantes d'agrément telle une pergola. Des bancs pourront être installés à proximité.

Le respect de l'environnement et des ressources naturelles est l'affaire de tous. Nous sommes tous en train de râler après le prix de l'essence. Tout ce qui est rare devient cher. Sans eau il n'y a plus rien. Ayons tous cela à l'esprit.



BUDGET DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT



Le budget de la régie d'assainissement a été adopté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal. Il s'équilibre en exploitation à la somme de 372 405 € et en investissement à la somme de 1 154 635 €

L'agrandissement de la station d'épuration rendu nécessaire par l'augmentation de la population, mais aussi la mise en conformité de l'équipement existant au regard du respect de l'environnement nécessite l'achat d'une parcelle située à proximité. Devant le refus du riverain de céder à la commune la roncière convoitée, une procédure d'expropriation pour utilité publique est en cours. Elle sera finalisée d'ici à la fin de l'année. La nouvelle station pourra alors être construite. Cet investissement est prévu au budget, ainsi que dans un second temps le raccordement du Port à l'assainissement collectif. Dans cette attente, la station actuelle sera entretenue. Des investissements mineurs sont prévus dans ce sens.

VOTE DES TAXES LOCALES 2008

Les impôts n'augmenteront pas en 2008, comme s'y sont engagés Monsieur le Maire et son équipe. Le produit attendu s'élève à 438 224 € (taxes d'habitation, taxes sur le bâti, sur le non bâti). Les élus adoptent ces dispositions à l'unanimité.



BUDGET COMMUNAL

Le budget communal 2008 a été adopté à l'unanimité par les élus. Il s'équilibre à la somme de 1 478 951 € en fonctionnement et à 2 375 587 € en investissement. Retrouvez ci-dessous le détail des investissements prévus au budget.

MODERNISATION DE LA MAIRIE : CONTINUITÉ DANS LE PROGRAMME



Après les élections municipales, la présence de 19 membres issus de la même liste impose l'utilisation d'une salle de réunion dont la mairie n'est pas dotée. L'actuel bureau du maire sera donc affecté à une nouvelle salle de réunion qui sera également utile pour des réunions techniques, mais aussi au CCAS pour la distribution des colis alimentaires ou encore les permanences des assistantes sociales.

Des aménagements seront donc opérés dans la partie non rénovée du rez-de-chaussée de la mairie. Ainsi, le maire et le 1er adjoint disposeront de bureaux plus petits que ceux utilisés actuellement mais ils auront l'avantage d'être proches et joints.

De l'achat de mobilier est également prévu pour venir moderniser les services administratifs mais aussi l'équipement de la nouvelle salle de réunion. La modernisation

des équipements informatiques sera poursuivie.

Par ailleurs, l'achat d'un terrain et d'un hangar est prévu à Plégumate afin de concentrer les services techniques en un même lieu et de les mettre « hors d'eau » en cas d'inondation.

75 000 € sont prévus en autofinancement (dont 50 000 € pour l'achat du terrain et du hangar).

ACHAT DE MATÉRIELS



Outre le renouvellement de petits équipements pour les services techniques, l'achat d'une buvette est programmé. Utile aux besoins municipaux, elle sera gracieusement mise à disposition des associations qui animent le village.

Par ailleurs, la législation obligera un jour les communes à s'équiper de défibrillateur cardiaque. L'achat d'un tel équipement est prévu dès 2008. Le personnel communal mais aussi les responsables des associations suivront une formation pour parfaire l'utilisation de cet outil « sauveur de vie ».

7 000 € ont été prévus au budget pour ces équipements.



LES ÉCOLES



Après le lourd programme de remise en état des écoles et du restaurant scolaire, l'année 2008 sera à nouveau consacrée à la sécurité. Les grillages seront progressivement remplacés par des matériaux rigides. Les radiateurs bénéficieront de caches à l'école maternelle pour que les enfants ne risquent pas de se blesser. Concernant le contournement des écoles et le parking, les finitions seront opérées dans les prochains jours et les lampadaires installés. Les équipements de sécurité mais aussi d'autres petits équipements souhaités par les enseignants sont prévus en autofinancement sur le budget pour un montant de 11 000 € tandis que le plan de financement du contournement des écoles était prévu en 2007.



AMÉNAGEMENT DE BOURG

Poursuite des travaux d'aménagement de bourg par la rénovation et la sécurisation de la place du 14 juillet, la contre allée et le chemin de la Ruelle : création de stationnements, embellissements, plantations, réfection de chaussée, etc... (Crédits votés au budget suivant marchés signés en 2007).

BÂTIMENT FOOT JUDO

Les travaux de la 3ème et ultime tranche de mise en conformité du bâtiment foot/judo et de sécurisation de l'accès au stade et à la salle Bastard sont en cours de finition. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2008 en autofinancement.



Les finitions relatives aux travaux de ravalement de la façade de l'Eglise sont en cours. Les crédits nécessaires ont été prévus en autofinancement pour leur parfait achèvement.

ÉGLISE

EMBELLISSEMENT

Le programme de fleurissement et d'aménagement des espaces verts se poursuivra cette année par l'aménagement de la place des Quinconces mais aussi l'embellissement de nombreux quartiers dans le haut Barsac. Par ailleurs, des travaux seront entrepris à Simon pour solutionner un problème d'évacuation des eaux de pluie, et le chemin de la Peloue (toujours à compétence communale) sera réhabilité.



MISE EN CONFORMITÉ DU BÂTIMENT DE MONTALIVET



L'année 2008 sera consacrée à l'élaboration du dossier technique mais aussi des demandes de subventions pour le prochain programme de mise en conformité des bâtiments mis à la disposition des associations. Le rez-de-chaussée du bâtiment abritant la pétanque sera rénové en 2009, et l'étage en 2010, conformément aux engagements pris. 100 000 € ont d'ores et déjà été provisionnés en autofinancement pour cette opération.



NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE DE BARSAC

Pour faciliter la vie des Barsacais et notamment des entreprises, le bureau de Poste de Barsac modifie légèrement ses horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
- Le samedi de 9h00 à 11h00

Ainsi, vous pourrez déposer plus facilement votre courrier avant la levée toujours fixée à 14h30.



LA SCLÉRODERMIE : L'ASSOCIATION DES SCLÉRODERMIQUES DE FRANCE VOUS INFORME

La sclérodémie est une maladie rare mais sévère qui affecte essentiellement la peau, mais aussi dans sa forme généralisée ou systémique, les organes internes, pouvant mettre en jeu le pronostic fonctionnel et vital du malade.

En France, les recherches actuelles donnent une estimation de 5 à 10 000 malades dans notre pays :

- 3 femmes pour 1 homme sont touchées,
- La maladie n'est pas exceptionnelle chez l'enfant,
- La maladie n'est ni contagieuse, ni transmissible, ni héréditaire.



L'association nationale des sclérodémiques est reconnue d'utilité publique. Elle aide à soutenir les malades, contribue à faire reculer l'isolement des patients en créant une chaîne de solidarité et d'écoute, et finance la recherche en y affectant la totalité des dons perçus.

Pour contribuer à promouvoir la Recherche Médicale, il faut rassembler le maximum de connaissances sur la sclérodémie et le maximum de moyens pour la vaincre, le tout en menant des actions de sensibilisation et interpeller les pouvoirs publics.

Pour toute information : **05 63 60 63 68**, moniquecomus@free.fr et www.sclerodermique.com

DES FLEURS, ET DES AUTEURS À LA BIBLIOTHÈQUE

Le 4 mai, dans le cadre de la «fête des fleurs», la bibliothèque de Barsac organise une journée de «rencontres – dédicaces». De 10 h à 12h30 et de 14h à 17h30, venez profiter de la présence d'auteurs :

- **Philippe CAUPENNE** qui présentera son dernier album : «La chevauchée du Prince Noir» (un dessin personnalisé sera réalisé sur les albums achetés durant cette journée),
- **Claudine SOURGET** dédicacera ses deux recueils de poèmes illustrés et proposera une exposition de ses oeuvres artisanales : peinture sur verre, bouteilles, assiettes, galets, ardoises,



- **Patricia GRANGE** dédicacera ses 3 recueils de poèmes sur le Benin et fera une lecture théâtralisée,
- **Anne-Marie LATESTERE** présentera une exposition-vente de ses créations florales et créations d'artisanat d'art.

Pour tout renseignement : 0556274304 et bibliotheque@barsac.fr



LOS GAUJOS SUR LES ROUTES DE GIRONDE

Notre banda locale Los Gaujos continue son bonhomme de chemin, et sa notoriété dépasse largement notre département. Pourtant, les mois qui viennent verront nos joyeux lurons évoluer près de nous. De nombreuses fêtes et animations vibreront grâce à un répertoire à la fois éclectique et festif : Langon, Sainte Terre, Labrède, Saint Ciers sur Gironde, Cardan, Pineuilh, Cérons, Sanguinet, Montussan, Bordeaux, Le Puy, etc...

Sans oublier Barsac où la banda animera la Maïade et la fête de la musique, et sera présente lors de la cérémonie du 8 mai.



LE CLUB SOLEIL D'AUTOMNE EN BALADE

Le 27 mai prochain, nos aînés partent se balader sur l'île d'Oléron. Au programme : visite de l'île et d'une exploitation ostréicole, tour de fort Boyard en bateau, repas sur place, visite de chais et de la citadelle du château d'Oléron, retour à 21h à Barsac. Prix du voyage tout compris : 57 €- Prix spécial adhérent : 47 € Inscription obligatoire auprès de Françoise Mussotte au 05 56 27 34 01 jusqu'au 4 mai.

FNACA

Les premiers mois de l'année 2008 ont été particulièrement chargés pour la FNACA cantonale, notamment avec l'assemblée générale et les commémorations du 19 mars dans différentes communes environnantes et le conseil départemental, sans parler des sorties festives, notamment en Périgord.

Le comité abordera les prochaines semaines en « roue libre » avant de se mobiliser pour l'accueil du congrès national de la FNACA les 17, 18 et 10 octobre 2008 à Bordeaux. De nombreuses réunions sont d'ores et déjà programmées. Il faut dire que plus de 3 000 personnes sont attendues.



TENNIS CLUB BARSACAIS

Des résultats encourageants ! L'année 2008 démarre en fanfare pour le Tennis Club Barsacais et confirme ainsi les espoirs mis en avant au début de saison.

9 équipes engagées et des résultats à la clef à la mi-saison :

- l'équipe 1 des vétérans + 55 qui au terme des préliminaires a réussi à atteindre les demi-finales avant de s'incliner devant les Bordelais de Saint Bruno,
- nos vétérans + 35 sont quant à eux tombés dans une poule difficile qui ne leur a pas particulièrement permis de briller,
- pour leur première année de compétition, nos jeunes 13-14 n'ont pas démerités au niveau régional : 2 victoires, 2 défaites contre des équipes particulièrement performantes. Saluons la belle performance de Jimmy et de Bastien et rendez-vous l'année prochaine en senior !



En ce qui concerne le championnat de Gironde, félicitations à l'équipe première qui a encore une fois sorti son épingle du jeu, mais est tombée en demi-finale contre les bordelais de Talence USTT1 par ailleurs futur vainqueur de la compétition.

A partir du 15 mai, les 2 équipes engagées en « Guyenne 6^{ème} série » entreront en lice. Ainsi se clôturera la saison en championnat. Il restera l'entrée en lice des 2 équipes en Guyenne 6^o série à partir du 15 mai pour clôturer le championnat 2007 – 2008. L'objectif est pour une des deux équipes, l'accès à la cinquième série.

Rappelons les deux tournois annuels du tennis club de Barsac : du 31 mai au 17 Juin pour le vétéran et la première quinzaine de juillet pour l'Open.



ECHOS DE LA FIN DE SAISON DU FCBP02

A deux mois de la fin de saison, le Bureau du FCBP02 est en pleine préparation des manifestations organisées par le club avant l'Assemblée Générale qui clôturera l'année sportive.

Les résultats sportifs sont bons dans l'ensemble. «La randonnée pédestre nocturne» programmée le 14 juin devrait rassembler de nombreux marcheurs sur les bords de la Garonne et du Ciron. Cette randonnée, composée de 2 parcours de 6 et 12 kilomètres, partira du Port de Barsac, passera par les étangs, longera le Ciron jusqu'à Sanches et se prolongera dans le haut Preignac avant de revenir au Port. Cinq étapes gourmandes jalonnent ces circuits permettant ainsi aux randonneurs de se restaurer tout au long du parcours. Le départ du port sera étalonné de 19h à 21h et les marcheurs pourront partir quand ils le souhaitent. La participation à cette soirée exceptionnelle est de 8 € pour les adultes et de 4 € pour les enfants de moins de 13 ans. L'inscription peut se faire auprès d'un responsable du club ou auprès de Jacques BARIBEAUD : 05.56.63.27.30 ou 06.15.46.48.74

Un Tournoi de la catégorie des moins de 15 ans est également programmé pour les 28 et 29 juin 2008, sur nos différentes installations sportives. Vous êtes les bienvenus.



La nouvelle équipe féminine présentée par le président du district Jean-Pierre DUBEDAT et de Cathy CAMPISTRON Conseillère municipale déléguée aux sports

LA VIE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE



Le mois de juin sera particulièrement chargé pour l'école de musique :

- lundi 16 juin examen de passage des élèves,
- mardi 17 juin audition avec remise des diplômes aux élèves (salle Bastard).

Lors de la dernière soirée, l'école de musique Barsac Preignac accueillera l'Eveil musical, la chorale et toutes les classes d'instruments. Possibilité de se restaurer sur place avec des grillades et des pâtisseries.

Pour toute information complémentaire ou inscription à l'école de musique : 05 56 27 19 42.

LES PITCHOUNS AU COEUR DE LA VIE DU VILLAGE

Comme chaque année, l'association de parents d'élèves «les Pitchouns» participe à toutes les manifestations d'avant été. Les sympathiques parents vous accueilleront sur leur stand lors de la fête des fleurs pour la vente de miel, la tenue d'un stand de maquillage, mais aussi d'objets fabriqués à l'école : tabliers, sets de table, réserves d'eau, fabriqués à partir de dessins réalisés par les enfants. Les parents vous accueilleront lors de la fête de la musique autour de délicieuses grillades, et participeront au Déficit Sport au travers notamment d'une démonstration de baby gym. Pour toute information complémentaire sur l'association et 0556272802.



JUDO CLUB BARSACAIS



Le Judo Club Barsacais rappelle à ses licenciés plusieurs rendez-vous avant l'été : vendredi 13 juin de 19h à 20h : remise des ceintures, dimanche 15 juin : journée accro branches à Bommès, samedi 28 juin à 19h : assemblée générale au dojo. En juin, venez découvrir le judo (les mardis et vendredis) et le jujitsu (les lundis). Pour des raisons de sécurité, un certificat médical sera demandé. Les plus petits ne sont pas oubliés : baby judo à partir de 4 ans tous les mercredis.

Le Judo Club Barsacais organise sa traditionnelle course pédestre le dimanche 6 juillet prochain. Trois façons de participer : courses de 5 et 10 kms, et une marche de 8 kms. Départ 9 h du stade.

Pour toute information sur la vie du club : 0556271968 ou 0682380644.

■ DÉFI SPORT : LA COMMUNE PARTICIPE !

Toutes les associations sont dans les starting block !

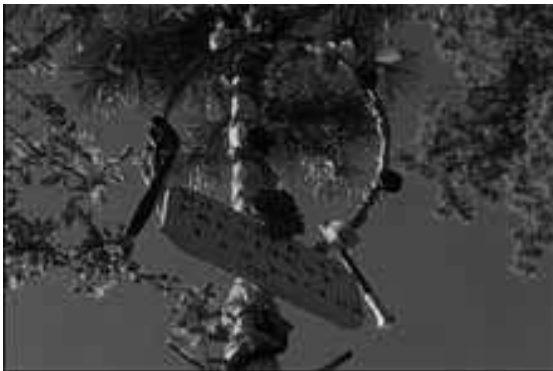
Du 20 au 24 juin, animations sportives, culturelles et festives auxquelles participent les écoles, le Vélo Club UFOLEP, le Tennis Club Barsacais, la Pétanque Barsacaise, les associations de parents d'élèves, l'association des commerçants et artisans, le P'tit Atelier Théâtre, Art'images, Uni vers, les amis de l'Eglise, l'association de jumelage, la banda Los Gaujos et le Vélo Club Barsacais.

Réservez votre week-end qui se clôturera le mardi 24 juin par le feu de la Saint-Jean au Port et le tir d'un feu d'artifices offert par la mairie.

Le moment venu, retrouvez l'intégralité du programme sur www.barsac.fr



LA "MAÏADE BARSACAISE" ■



Philippe MEYNARD, maire de Barsac et vos élus ont le plaisir de vous inviter à la traditionnelle plantation de la «maïade» le dimanche 18 mai à 10h30.

19 arbres plantés place des quinconces (au pied du château d'eau), s'harmonisant ainsi dans les travaux de l'aménagement de bourg. Le temps d'une journée, chaque arbre portera le nom d'un élu.

A l'issue de la plantation, nous partagerons le verre de l'amitié autour d'un buffet campagnard.

■ FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 20 juin, Barsac aux sons et couleurs de la fête de la musique !

Dans le bourg et sous la halle, musique brésilienne avec le groupe OZABUMBA et la banda Barsacaise Los Gaujos. Grillades, buvette et bal sous la halle.

Une soirée organisée en collaboration entre la mairie de Barsac, l'association de parents d'élèves Les Pitchouns, et l'amicale des sapeurs pompiers de Barsac.

Réservez votre soirée !





CALENDRIER PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

DATE	LIEU	DETAIL
04/05	Bourg	fête des fleurs avec l'UCIAB
04/05	Bibliothèque	«rencontre d'auteurs» à la bibliothèque
08/05	Barsac	cérémonie au monument aux morts à 18h
18/05	Barsac	«Maïade» place des Quinconces (château d'eau) à partir de 10h30
23/05	Bastard	soirée sardinade avec Détente et Loisirs (0556270896)
27/05	Oléron	journée balade sur l'île d'Oléron avec Soleil D'automne
7 et 8 juin	Corrèze	Week-end balade en Corrèze avec Détente et Loisirs (0556271266)
13/06	dojo	remise des ceintures du JCB à 19h
14/06	Stade	randonnée pédestre nocturne organisée par le FCBP 02
15/06	Bommes	journée accro branches avec le JCB
16/06	Barsac	examens de passage des élèves à l'école de musique
17/06	Bastard	remise des diplômes aux élèves de l'école de musique
20/06	Barsac	fête de la musique dans le bourg de Barsac
20 au 24 juin	Barsac	Sur 4 jours, la commune participe au Défi Sport Aquitaine
24/06	Le Port	Feux de la Saint Jean
28/06	dojo	assemblée générale du JCB à 19h
28/06	Barsac	assemblée générale de Détente et Loisirs suivie d'un repas
28 et 29/06	stade	tournoi de football organisé par le FCBP 02
6/07	stade	course pédestre organisée par le Judo Club



ILS NOUS ONT REJOINTS

Madeleine GUICHETEAU née le 30 décembre 2007 chez Cyrille GUICHETEAU et Elisa KHAIATI,
 Alexandre MALFOY né le 3 janvier 2008 chez Pascal MALFOY et Elodie LAPORTE,
 Julia DELESTRE née le 6 janvier 2008 chez Aurélien DELESTRE et Céline LAMOLLE,
 Luna CAZADE—LOUIS née le 7 janvier 2008 chez Christophe CAZADE et Nathalie LOUIS,
 Tiago BERGEY né le 13 janvier 2008 chez Didier BERGEY et Paula RODRIGUES,
 Louca FABRE né le 12 Mars 2008 chez Marc FABRE et Sabrina LAVILLE,
 Inès PRUVOST née le 19 Mars 2008 chez Guillaume PRUVOST et Laetitia VERSTYN,
 Adam CHHITI né le 3 avril 2008 chez Mustapha CHHITI et Angélique HUBERT



ILS NOUS A QUITTÉ

André GERALD décédé le 10 février 2008

NOUVEAU COMMERCE À BARSAC

Bientôt ouverture d'une seconde Pizzeria à Barsac 5 rue du 11 novembre ! Dégustation sur place ou à emporter.

